

# Leçon inaugurale

## Le plan de traitement est un droit essentiel

La conférence met en lumière les défis juridiques qui se posent en lien avec le plan de traitement, que ce soit lors de l'accouchement ou lors du traitement des troubles psychiques dans une clinique fermée. L'objectif est de préciser la nature juridique du plan de traitement et sa mise en oeuvre en vue de déterminer si le droit fédéral actuel est suffisant pour garantir le respect des droits des patient-e-s.

**Sandra Hotz**

**Chaire de droit civil et  
droit de la santé**

La leçon inaugurale aura lieu  
le **mercredi 4 mai 2022** à 18h15  
Avenue du 1<sup>er</sup>-Mars 26

**unine**<sup>o</sup>  
Université de Neuchâtel  
Faculté de droit

